

Programme de Formation

PERSONNES CONCERNÉES :

Toute personne appelée à utiliser une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP).

PRÉ-REQUIS :

Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)

Posséder les aptitudes médicales requises
Comprendre le français

DUREE : 1 jour (7 heures) à 2 jours (14 heures) en fonction des catégories de PEMP.

METHODES ET MOYENS

PEDAGOGIQUES : Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Organisation par ateliers pédagogiques
Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise. Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

DISPOSITIFS DE SUIVI : Feuilles de présence émargées par les stagiaires et attestation de stage.

VALIDATION DES ACQUIS : Evaluation théorique (sous forme de questionnaire sommatif) et pratique (sous forme d'évaluation de situation réelle sur PEMP)
Après avis favorable, attestation fournie en vue de la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite.

DISPENSATEUR DE FORMATION :

Formateurs reconnus compétents ayant suivi une formation et une validation de ses compétences.

LIEU ET NATURE DE L'ACTION : CF3D,
1698 Route de Saint Genix, 38490 AOSTE

ACCESSIBILITE HANDICAPE :

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public.

TARIF : A partir de 1200.00€ TTC

MODALITE ET DELAI D'ACCES :

Inscription possible sous 48h auprès du secrétariat

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Mr LETONDOR Thierry

FORMATION INITIALE ET TESTS CACES® R486 PLATES-FORMES ELEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL PERMETTANT LA DELIVRANCE D'UNE AUTORISATION DE CONDUITE

CONTEXTE :

Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 02 décembre 1998.

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION :

Réglementaires :

- Vérifier l'aptitude à la conduite d'une plateforme élévatrice mobile de personne (PEMP)
- Evaluer les connaissances et les savoir-faire permettant à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite.

Pédagogiques : à l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Utiliser en sécurité une PEMP en respectant le référentiel CACES® en vigueur
- Identifier son niveau d'autorisation quant à l'utilisation de cette PEMP dans le cadre défini par son employeur.

FORMATION THEORIQUE

- Connaissances générales
- Technologie des PEMP
- Les principaux types de PEMP
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des PEMP
- Risques liés à l'utilisation des PEMP
- Exploitation des PEMP
- Vérifications d'usage des PEMP

FORMATION PRATIQUE

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance



Le Centre de formation 3D est certifié Organisme TESTEUR CACES® par DEKRA Certification, inscrit sous le N° D-599-12 dans la base de données de l'INRS.

Indicateurs de performance indiqués sur le site internet, Facebook et au centre.